

Tableau de synthèse des qualifications juridiques des activités équestres

<p><u>Activités agricoles</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - activités <u>d'élevage</u> (vente de chevaux issus de l'élevage, activités liées à la reproduction de ces chevaux (vente des saillies notamment) - activités de <u>dressage et d'entraînement</u>. Le dressage comprend notamment le débouillage qui comporte le travail à la longe, le sanglage, l'habitude de la selle, un début de travail monté aux trois allures (pas, trot, galop) - activités <u>d'enseignement</u> exercées avec les chevaux préparés et entraînés dans la mesure où les prestations concernées comprennent la cavalerie ; - les prestations de <u>location de chevaux</u> pour la promenade ou le tourisme (avec ou sans accompagnement) - <u>exploitation des chevaux de travail</u>. Sont visées, les activités réalisées avec l'utilisation de chevaux pour le débardage du bois, la traction hippomobile et le travail à façon (entretien des vignes par exemple) - activités de <u>centres équestres</u>
<p><u>Activités commerciales</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>prise en pension « pure »</u> (hors exploitation agricole) avec le seul entretien courant (ex. maisons de retraite pour chevaux) et mise en location « pure » d'équidés - activités équestres de <u>spectacle</u> avec ou sans dressage ou entraînement à cette fin (cirque, cinéma, théâtre, sons et lumières ...) - prestations <u>d'hébergement et/ou restauration de cavaliers</u> sans le support d'une exploitation agricole ou lorsque l'hébergement et/ou la restauration des cavaliers ne se situe pas dans une structure d'accueil touristique sur une exploitation agricole ; - prestations de services de <u>travaux agricoles ou forestiers</u> (débardage, travail à façon-entretien des vignes, etc.) utilisant des chevaux non élevés, dressés ou entraînés par cette entreprise ou cette exploitation agricole - <u>vente d'équidés</u> non élevés, dressés ou entraînés par le vendeur - <u>vente de matériels</u> d'équitation, vente de souvenirs aux cavaliers - <u>transport</u> par calèche de panneaux publicitaires ou de personnes, hors structure d'accueil touristique sur l'exploitation, avec des équidés élevés, dressés ou entraînés par l'entreprise ou l'exploitation agricole - activités équestres de spectacle exercées par un éleveur avec ses propres équidés, hors structure d'accueil touristique sur l'exploitation - activités équestres de spectacle exercées par un éleveur avec ses propres équidés dans une structure d'accueil touristique sur l'exploitation - utilisation d'équidés par un public de personnes en difficulté sans le support d'une exploitation agricole - prestations des centres de remise en forme pour équidés appliquant les prescriptions des vétérinaires (les soins primant par rapport à la prise en pension).
<p><u>Activités artisanales</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - maréchaux-ferrants
<p><u>Activités libérales</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>enseignant</u> de l'équitation sans autre fourniture (cavalerie, installation équestre...) - <u>accompagnateur</u> de tourisme équestre sans autre fourniture (cavalerie...) - <u>soigneur</u> (ex « palefrenier ») à titre indépendant, balnéothérapie pour chevaux - <u>monte du cheval</u> dans une épreuve sportive attelée ou montée (jockeys non salariés) - dressage ou entraînement d'équidés non domestiques